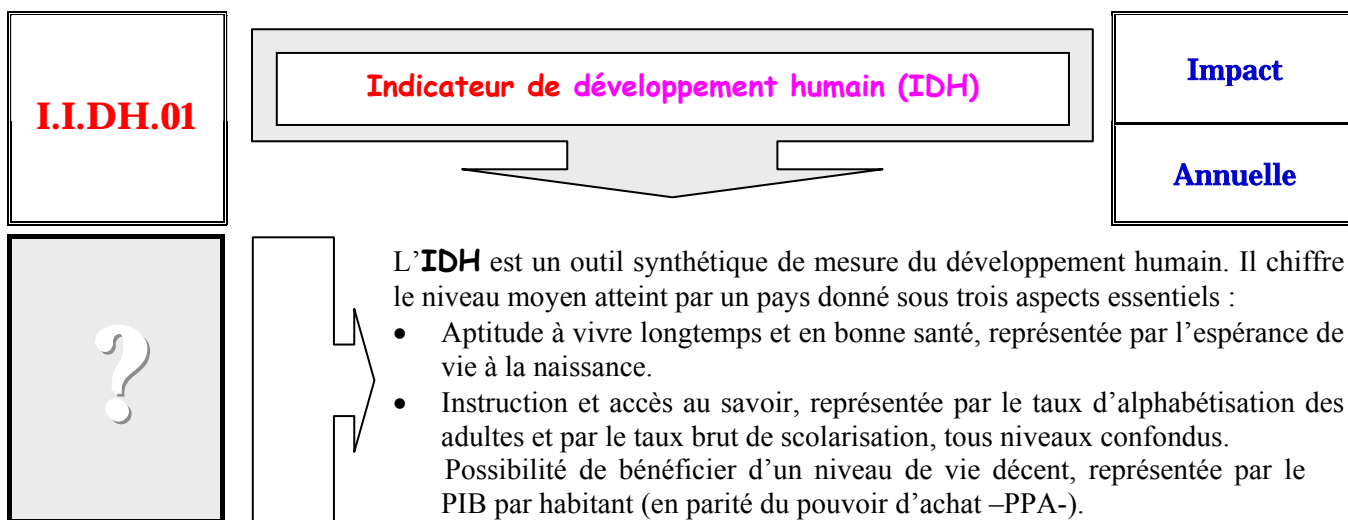


INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN (DH)

Identifiant	Indicateur	Page
1.I.DH.01	Développement Humain Durable (Indicateur du)	44
1.I.DH.02	Incidence de la Pauvreté	46
1.I.DH.03	Micro-multidimensionnel de pauvreté (Indice)	50
2.R.DH.04	Participation des Femmes (Indicateur de la)	52
2.I.DH.05	Pauvreté Humaine pour les pays en développement (Indicateur de la)	54
2.I.DH.06	Pénurie de Capacité (Indicateur de)	58
2.I.DH.07	Profondeur de la Pauvreté ou Ampleur de la Pauvreté	60
2.I.DH.08	Sévérité de la Pauvreté	62
1.I.DH.09	Sexo-spécifique du Développement Humain (Indicateur)	64
1.I.DH.10	Vulnérabilité (Incidence de la)	68



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td></td><td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td><td></td><td></td><td></td><td>→</td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%				→	xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td></td><td>2010</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>→</td><td></td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010					→	
1998	2001	2002	2003		2010										
				→											
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td></td><td>2010</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>→</td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010					→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
					→	xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td></td><td>2010</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>→</td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010					→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
				→	xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>1998</td><td>2001</td><td>2002</td><td>2003</td><td></td><td>2010</td> </tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td>→</td><td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010					→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
				→	xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

IDH = $\frac{\text{Indice d'espérance de vie} + \text{Indice de niveau d'instruction} + \text{Indice de PIB}}{3}$

La formule générale de calcul de chacun des trois indices est la suivante : $\frac{\text{Valeur constatée} - \text{valeur min}}{\text{Valeur max} - \text{valeur min}}$; avec :

	Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (en années)	85	25
Taux d'alphabétisation des adultes (en %)	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (en %)	100	0
PIB par habitant (en PPA)	40 000	100

1. **CALCUL DE L'INDICE D'ESPERANCE DE VIE**

Indice d'espérance de vie = $\frac{\text{Espérance de vie à la naissance en nombre d'années} - 25}{85 - 25}$

2. CALCUL DE L'INDICE DU NIVEAU D'INSTRUCTION

L'indice du niveau d'instruction s'obtient en faisant la moyenne pondérée de l'indice d'alphabétisation des adultes (poids 2/3) et de l'indice de scolarisation (poids 1/3).

3. CALCUL DE L'INDICE DU PIB

L'indice du PIB est calculé sur la base du PIB par habitant corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue à partir du logarithme du revenu.

$$\text{Indice de PIB} = \frac{\text{Log (PIB par habitant (PPA))} - \text{log (100)}}{\text{Log(40000)} - \text{Log(100)}}$$

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
Espérance de vie à la naissance	INSD	Recensements de la population
Taux d'alphabétisation des adultes	INSD, INA	RGPH, EP I et II, ED 91, EDS
Taux brut de scolarisation du primaire	DEP/MEBA	Enquête annuelle
Taux brut de scolarisation du secondaire	DEP/MESSRS	Enquête annuelle
Taux brut de scolarisation du supérieur	DEPMESSRS	Enquête annuelle
Population scolarisable (primaire, sec. Supérieur)	INSD	Recensement de la population
Produit intérieur brut	INSD, CPCSM	Compte nationaux et projections (modèle IAP -Instrument automatisé de prévision-)

Niveau de désagrégation

✓ Ensemble de la population

✓ Province

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

L'estimation de l'espérance de vie à la naissance est faite sur la base de la grille de l'UNICEF qui présente pour chacune des trente anciennes provinces, les populations des classes d'âge de 0 – 1 an ; 1-5 ans ; 5-15 ; 45 ans et +. La grille fournit également le taux de mortalité générale de la population qui permet de faire une approximation de la population théorique subissant le phénomène de la mortalité. Une estimation des espérances de vie est alors réalisée et subit un lissage autour de la moyenne nationale (52,2 ans). L'espérance de vie en milieu urbain est de 56,1 ans est affectée au Kadiogo et au Houët. Quant à l'estimation du revenu provincial, trois variables sont prises en compte. Il s'agit de la population active et les produits intérieurs bruts agricoles, industriels et de service.

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

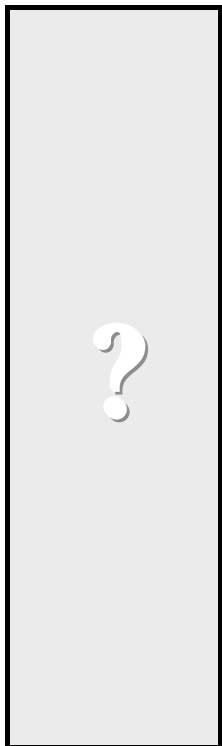
Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :

1.I.DH.02

Incidence de la Pauvreté (P₀)

Impact
Triannuelle



L'**Incidence de la pauvreté** (P₀) est la proportion d'individus (ou de ménages) considérés comme pauvres dans une population donnée.

Un individu est dit **pauvre**, lorsque son bien-être n'atteint pas un niveau considéré comme minimum « raisonnable » selon des critères spécifiés. Plusieurs méthodes permettent de déterminer ce minimum raisonnable appelé encore **seuil de pauvreté**. La plus couramment utilisée est celle des besoins fondamentaux. Elle a été retenue lors de l'élaboration des profils de pauvreté du Burkina.

Elle consiste à estimer les dépenses alimentaires nécessaires pour assurer une consommation d'énergie nutritive recommandée (**seuil de pauvreté alimentaire**), auxquelles on ajoute les dépenses jugées nécessaires en biens non alimentaires (**seuil de pauvreté non alimentaire**).

Le seuil de pauvreté unique pour tout le pays ainsi défini est dit « **seuil absolu de pauvreté** » ou « **seuil normatif de pauvreté** », car des individus ayants des niveaux de dépenses similaires seront classés dans la même catégorie « pauvre » ou « non pauvre » quel que soit le moment et le lieu considéré. Cela part du principe que deux individus semblables en toutes choses pertinentes doivent être traités de façon semblable par l'Etat.

Une fois le seuil de pauvreté absolu déterminé, chaque individu sera classé pauvre ou non pauvre en comparant sa dépense totale au seuil.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR																
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)													
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="3">→</td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	→				xx.x%											
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités	Réduire la pauvreté monétaire en la faisant passer de 45,3% en 1998 à 30% en 2010	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td colspan="3">→</td> <td></td> <td>30,0%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%	→				30,0%
1998	2001	2002	2003		2010											
45.3%	→				30,0%											
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td colspan="3">→</td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%	→				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
	45.3%	→				xx.x%										
	CCA/UNDAF															
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="3">→</td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%	→				xx.x%											

Méthodologie de calcul de l'indicateur



Calcul du seuil de pauvreté

▪ Calcul du seuil de pauvreté alimentaire

1. Détermination du besoin calorifique journalier normatif par adulte.

Le besoin calorifique normatif d'un adulte est le nombre de calories nécessaires pour assurer sa consommation d'énergie nutritive journalière. Ce besoin a été estimé au Burkina Faso à **2 283 calories par adulte et par jour**.

2. Constitution du panier alimentaire dont la consommation doit couvrir les besoins calorifiques

Le sorgho, le mil, le maïs et le riz constituent les aliments de base des burkinabé. Aussi ont-ils été retenus pour estimer les dépenses alimentaires nécessaires à l'obtention des 2 283 calories.

3. Détermination de la part contributive des produits alimentaires dans le panier calorifique

La structure de consommation par personne de céréales a servi de clé de répartition des 2283 calories entre les quatre types de céréales retenus.

4. Conversion du besoin calorifique journalier normatif par adulte en quantités de nutriments

La valeur calorifique de chacune des céréales est connue à l'aide de la table de correspondance quantité de nutriment /nombre de calories pour chaque produit. Aussi, à partir du nombre de calories affectés à chaque produit, la quantité correspondante a été calculée.

5. Valorisation des quantités

Les quantités obtenues sont valorisées sur la base des prix à la consommation pour obtenir le seuil de pauvreté alimentaire.

▪ Calcul du seuil de pauvreté non alimentaire

Les besoins en énergie nutritive sont un étalon évident de la consommation alimentaire. Il n'existe pas de point de référence analogue pour la consommation non alimentaire de base. Aussi, la détermination du seuil de pauvreté non alimentaire suit un autre schéma : sur la base des données de l'enquête, la structure des dépenses totales a été calculée en retirant les 10% les moins plus pauvres et les 10% les plus « riches ». Cette structure a été transposée chez l'individu dont les dépenses couvrent les «aliments de base» et les produits de base non alimentaires (seuil de pauvreté absolu).



Calcul de l'incidence de la pauvreté

L'**incidence de la pauvreté** est une application de la formule de l'indice de pauvreté développé par Foster, Greer et Thorbecke (1984) et défini comme suit :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - Y_i}{z} \right)^{\alpha}$$

Où les individus sont classés en ordre croissant, à partir du plus pauvre (i=1) au plus riche (i=n, où n est la population totale), où q est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et α est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des plus pauvres parmi les pauvres. L'incidence de la pauvreté ou étendue de la pauvreté est un cas particulier où $\alpha=0$.

L'incidence de la pauvreté, P_0 est alors égale à q/n :

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Dépenses des ménages	Prix à la consommation (y compris régionaux)
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	DEP/SANTE	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes prioritaires 94 et 98	Enquête mensuelle sur les prix
	PRODUCTEUR	INSD	INSD

Niveau de désagrégation

<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la population,	<input checked="" type="checkbox"/> Niveau d'instruction du chef de ménage,
<input checked="" type="checkbox"/> Régions économiques, Ouaga, Bobo, autres villes	<input checked="" type="checkbox"/> Type de ménage (monogame, polygame, etc.)
<input checked="" type="checkbox"/> Milieu de résidence (urbain/rural),	<input checked="" type="checkbox"/> Sexe de l'individu et du chef de ménage,
<input checked="" type="checkbox"/> Groupe socio-économique du chef de ménage,	<input checked="" type="checkbox"/> Taille du ménage

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

- Les enquêtes prioritaires sont des enquêtes auprès des ménages. Les dépenses observées sont nominales et ont été saisies à l'échelon du ménage. Avant de calculer les dépenses par tête au niveau du ménage, il convient donc d'harmoniser les données par rapport :
 - à la composition par âge des ménages pour rendre leurs niveaux de dépenses comparables ;
 - aux écarts régionaux de prix afin que les dépenses nominales puissent se prêter aux comparaisons dans l'espace ;
 - L'harmonisation des données par rapport à la composition par âge des ménages se fait à l'aide des échelles d'équivalent adulte. Ils ont été calculés de façon endogène aux données de l'enquête ;
 - En ce qui concerne la correction des écarts régionaux de prix, des déflateurs régionaux ont été bâtis pour ramener les dépenses à une même base de comparaison.
- Détermination du besoin calorifique journalier normatif par adulte.

Toute chose étant égale par ailleurs, l'énergie nutritive nécessaire à une personne varie selon l'âge et le sexe (Voir table de composition des principaux aliments consommés au Burkina Faso, service de nutrition du Ministère de l'Agriculture et table des besoins nutritionnels par tranche d'âge et sexe au Burkina Faso). Aussi, les besoins calorifiques moyens journaliers d'un adulte correspondent à la moyenne des besoins calorifiques par sexe et par âge des individus âgés de 15 à 65 ans pondérés par les effectifs correspondants de la population.

- Constitution du panier alimentaire dont la consommation doit couvrir les besoins calorifiques

Ce choix doit s'appuyer sur une bonne connaissance de la structure de consommation de la population. Dans le cas du Burkina, les résultats de l'enquête nationale stock paysan et consommation de céréales réalisée par l'INSD en 1989 a servi de base pour les travaux de détermination du seuil de pauvreté en 1994. Les résultats de cette enquête indiquent que le sorgho, le mil, le maïs et le riz constituent les aliments de base des burkinabé. Aussi ont-ils été retenus pour estimer les dépenses alimentaires nécessaires à l'obtention des 2 283 calories.

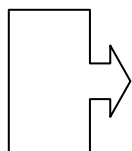
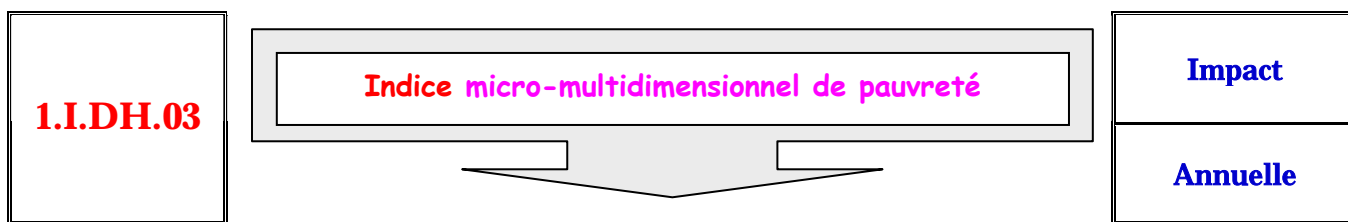
D'autre part, cette enquête indique que la consommation annuelle totale de céréales par personne et par an se situe à 190 kilogrammes et fournit sa répartition par type de céréale ; ce qui permet d'avoir une structure de consommation de ces céréales.

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

- ▲ La périodicité des enquêtes prioritaires n'a pas été rigoureusement fixée. La première a eu lieu en septembre 1994 – janvier 1995 et la seconde en mars – juin 1998. Une troisième enquête prioritaire (enquête intégrale) est prévue en 2002. La périodicité serait alors de 3 à 4 ans.
- ▲ Dans le cadre du programme de suivi de la pauvreté il est envisagé une enquête légère annuelle sur les conditions de vie des ménages. Il sera lors possible d'estimer annuellement l'incidence de la pauvreté.

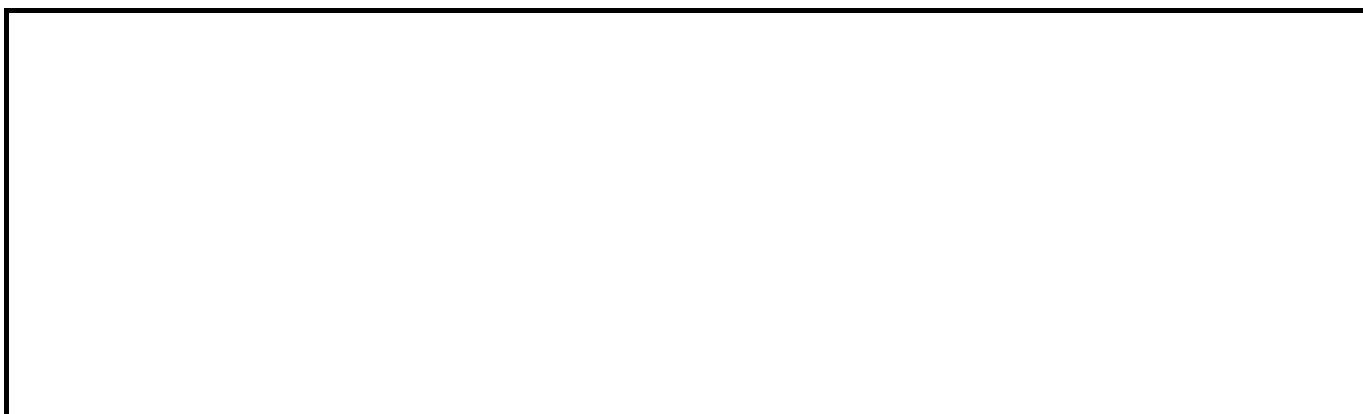
Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU, Direction des Statistiques Générales ; Institut National de la Statistique et de la Démographie ;
01 BP 374 Ouagadougou 01 ; Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%					xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%					xx.x%										
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010						
1998	2001	2002	2003		2010										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%					xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	45.3%					xx.x%									
	CCA/UNDAF		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%					xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
45.3%					xx.x%										
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%					xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%					xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur



Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Dépenses des ménages	Prix à la consommation (y compris régionaux)
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	DEP/SANTE	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes prioritaires 94 et 98	Enquête mensuelle sur les prix
	PRODUCTEUR	INSD	INSD

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

✓ Ensemble de la population,	✓ Niveau d'instruction du chef de ménage,
✓ Régions économiques, Ouaga, Bobo, autres	✓ Type de ménage (monogame, polygame, etc.)
✓ Milieu de résidence (urbain/rural),	✓ Sexe de l'individu et du chef de ménage,
✓ Groupe socio-économique du chef de ménage,	✓ Taille du ménage

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

--

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

--

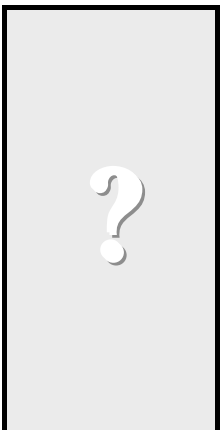
Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :

2.R.DH.04

Indicateur de la Participation des Femmes (IPF)

Résultat
Annuelle



L'IPF se concentre sur les opportunités qui s'offrent aux femmes plutôt que sur les capacités qui sont les leurs. Il s'attache aux inégalités femmes-hommes dans trois domaines essentiels :

1. Participation et pouvoir décisionnaire dans la sphère politique, exprimés par la répartition des sièges de parlementaires entre hommes et femmes ;
2. participation et pouvoir décisionnaire dans l'économie, exprimées par deux éléments : pourcentages respectifs d'hommes et de femmes occupant, d'une part, des fonctions de représentation parlementaire, de direction et d'encadrement et fonctions techniques.

Maîtrise des ressources économiques, mesurée par la part masculine et féminine du revenu estimé du travail (PPA).

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%				→	xx.x%										
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir un développement humain.	<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	xx.x%				→	xx.x%									
	CCA/UNDAF		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

Pour chacune des trois dimensions définies ci-dessus, on calcule un pourcentage équivalent d'égalité de la répartition (PEER), qui prend la forme d'une moyenne pondérée par la population, selon la formule générale suivante :

$$PEER = \left\{ \left[pf \left(pif^{1-\varepsilon} \right) + ph \left(pim^{1-\varepsilon} \right) \right] \right\}$$

Et où :

Pf = part de la population féminine;

Ph = part de la population masculine

Pif = part indicielle de la population féminine ;

Pih = part indicielle de la population masculine

$\epsilon = 2$ mesure l'aversion pour l'inégalité. $\epsilon = 2$ assigne une pénalité modérée à l'inégalité.

Concernant la participation à la vie politique et économique, ainsi qu'aux décisions, on indexe ensuite le PEER en le divisant par 50. Parce que dans une société idéale, où la participation de chacun des deux sexes serait la même, les variables considérées par l'IPF seraient égales à 50%.

Une fois le PEER calculé pour les trois dimensions considérées, l'IPF est égale à la moyenne arithmétique des trois PEER exprimés en indice

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
% de sièges de parlementaires, fonctions de direction et d'encadrement supérieur	AN, MFPMA, METSS	Statistiques issues de sources administratives
% des postes d'encadrement et fonctions techniques	AN, MFPMA, METSS	Statistiques issues de sources administratives
Revenu estimé du travail	INSD	Comptes nationaux
% de femmes et d'hommes dans la population	INSD	RGPH

Niveau de désagrégation

✓ National	
------------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

--

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

--

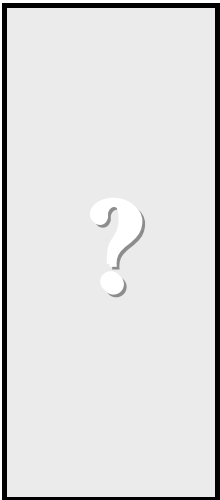
Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :

2.I.DH.05

Indicateur de la Pauvreté Humaine pour les pays en développement (IPH-1)

Résultat
Annuelle



Alors que l'IDH mesure le niveau moyen atteint par un pays donné, l'**IPH-1** s'attache aux carences ou manques observables dans les trois dimensions fondamentales déjà pris en compte par l'Indicateur du Développement Humain (IDH) :

1. Vivre longtemps et en bonne santé : risque de décéder à un âge relativement précoce, exprimé par la probabilité, à la naissance, de ne pas atteindre 40 ans.
2. Instruction et accès au savoir : exclusion du monde de la lecture et des communications, exprimée par le taux d'analphabétisme des adultes.

Possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent : impossibilité d'accéder à ce que procure l'économie dans son ensemble, exprimée par le pourcentage de la population privée d'accès à des points d'eau aménagés et par le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR																
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)													
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%											
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir l'accès des pauvres aux services de santé de base		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%				→	xx.x%											
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
	xx.x%				→	xx.x%										
	CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%				→	xx.x%											
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
xx.x%				→	xx.x%											

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La formule de calcul de l'IPH-1 est la suivante :

$$\text{IPH-1} = [1/3(P_1^\alpha + P_2^\alpha + P_3^\alpha)]^{1/\alpha}$$

Où : $\alpha=3$.

La valeur de α a une incidence considérable sur celle de l'IPH. Si $\alpha=1$, l'IPH correspond à la moyenne de ses trois variables constitutives. En revanche, lorsque ce coefficient augmente, il confère un poids plus important à la composante dans laquelle le manque est le plus accentué. Ainsi, plus la valeur de α tend vers l'infini, plus l'IPH se rapproche de la valeur de la variable la plus faible. En donnant à α la valeur 3, celui-ci confère un poids supplémentaire, mais pas écrasant aux composantes dans lesquelles le dénuement est plus criard.

Et où :

P_1 = Probabilité, à la naissance, de décéder avant 40 ans (multiplié par 100) ;

P_2 = Taux d'analphabétisme des adultes

P_3 = Moyenne non pondérée des pourcentages de la population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés et d'enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale.

Calcul de P_3 qui mesure des manques en termes de niveau de vie.

Les carences en termes de niveau de vie sont exprimées par une moyenne non pondérée de trois éléments :

- a. Population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés ;
- b. Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale ;
- c. Population privée d'accès aux soins de santé.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE/ PRODUCTEURS	Données de base	
		<ul style="list-style-type: none"> • Probabilité, à la naissance de décéder avant l'âge de 40 ans • Taux d'alphabetisation des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> • Population n'ayant pas accès à des points d'eau aménagés ; • Enfants de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE		-
	PRODUCTEUR		-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique • Recensement Général de la population et de l'Habitation 	
	PRODUCTEUR	INSD, INA, DEP/MEBA	DEP -SANTÉ / INSD (?)

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

✓ National	
------------	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

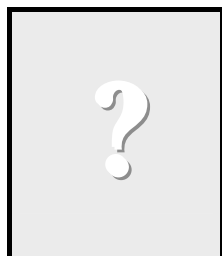
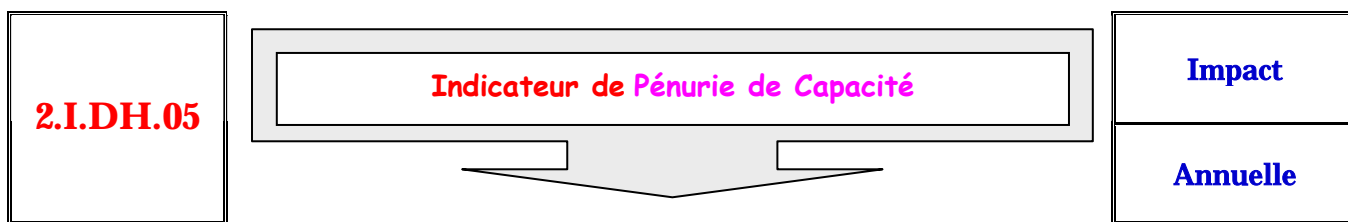
--

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

--

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



L'**IPC** indique la proportion de la population présentant des insuffisances dans les trois domaines fondamentaux du développement humain :

1. la capacité de vivre en bonne santé ;
2. celle de procréer dans de bonnes conditions de sécurité et de santé ;
3. et celle de savoir lire et écrire et de pouvoir s'instruire

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR																											
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)																								
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%												
	1998	2001	2002	2003		2010																					
xx.x%				→	xx.x%																						
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Promouvoir un développement humain		<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>1998</td> <td></td> <td>→</td> <td>2003</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>			1998		→	2003																		
		1998		→	2003																						
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%												
	1998	2001	2002	2003		2010																					
	xx.x%				→	xx.x%																					
CCA/UNDAF																											
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%												
1998	2001	2002	2003		2010																						
xx.x%				→	xx.x%																						

Méthodologie de calcul de l'indicateur

L' **IPC** est la moyenne arithmétique pondérée des taux des trois variables, c'est-à-dire : naissances non assistées par le personnel médical (en %) ; l'Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans (en %) et taux d'analphabétisme des femmes.

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		<ul style="list-style-type: none"> • Naissances non suivies par le personnel médical • Insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans. 	Taux d'analphabétisme des femmes
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	Statistiques scolaires
	PRODUCTEUR	DEP/SANTE	DEP/MEBA
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête démographique et de santé, • Enquête démographique 	• Recensement Général de la population et de l'Habitation
	PRODUCTEUR	INSD	INSD

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

✓	National	
---	----------	--

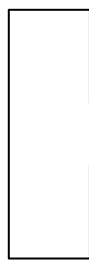
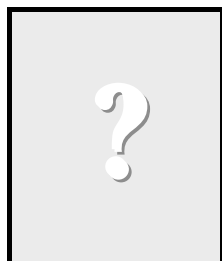
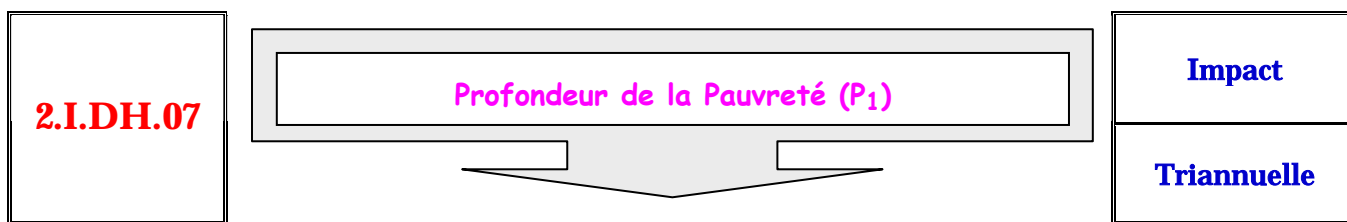
Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

Le mode de calcul de l'IPC apparaît inapproprié. Une moyenne géométrique des trois taux le composant aurait été plus judicieuse et acceptable.

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



La **Profondeur de la pauvreté** appelée aussi **ampleur de la pauvreté**, mesure le degré de gravité de la situation des pauvres. Elle indique à quel niveau en-dessous du seuil de pauvreté se situe leur consommation. Elle mesure ainsi le déficit total de tous les pauvres en termes de consommation par rapport au seuil de pauvreté. Autrement dit, il caractérise le manque à combler pour amener tous les pauvres au seuil de pauvreté. Ce manque à combler est ramené par individu de la population.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%				→	xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td></td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010					→	
1998	2001	2002	2003		2010										
				→											
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%				→	xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	45.3%				→	xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
45.3%				→	xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%				→	xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%				→	xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La **profondeur de la pauvreté** dérive de l'application de la formule de P_α , indice de pauvreté développé par Foster, Greer et Thorbecke (1984). La formule générale de P_α est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - Y_i}{z} \right)^\alpha$$

Où les individus sont classés en ordre croissant, à partir du plus pauvre ($i=1$) au plus riche ($i=n$, où n est la population totale), où q est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et α est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des plus pauvres parmi les pauvres.

La **profondeur de la pauvreté** correspond à $\alpha = 1$ dans la formule de P_α . Ainsi P_1 , profondeur de la pauvreté s'obtient par la formule ci-dessous :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^1$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Dépenses des ménages	Prix à la consommation (y compris régionaux)
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	DEP/SANTE	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes prioritaires 94 et 98	Enquête mensuelle sur les prix
	PRODUCTEUR	INSD	INSD

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

✓ Ensemble de la population,	✓ Niveau d'instruction du chef de ménage,
✓ Régions économiques, Ouaga, Bobo, autres	✓ Type de ménage (monogame, polygame, etc.)
✓ Milieu de résidence (urbain/rural),	✓ Sexe de l'individu et du chef de ménage,
✓ Groupe socio-économique du chef de ménage,	✓ Taille du ménage

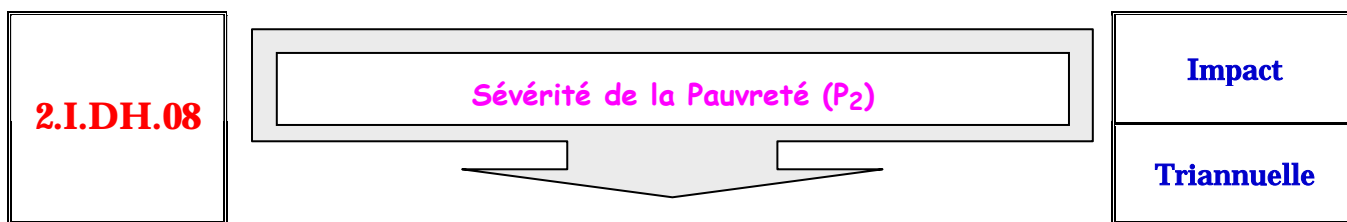
Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

La profondeur de la pauvreté au delà de la simple comptabilisation des pauvres (incidence de la pauvreté), prend en compte la répartition des pauvres. Il complète donc utilement l'incidence de la pauvreté.
 . Risque de pauvreté des agriculteurs (voir document Impact PNDSA II).

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
 Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



?

La **Sévérité de la pauvreté** est une mesure liée de très près à l'écart de la consommation par rapport au seuil de pauvreté, mais elle accorde à ceux qui sont les plus éloignés de ce seuil – les plus pauvres – une « pondération » plus grande dans l'agrégation qu'à ceux qui sont plus proches du seuil – les moins pauvres. Il mesure ainsi l'éloignement moyen des pauvres du seuil de pauvreté tout en intégrant le degré d'aversion pour la pauvreté.

REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR															
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)												
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
xx.x%	→				xx.x%										
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="4" style="text-align: center;">→</td> <td></td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010		→				
1998	2001	2002	2003		2010										
	→														
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE		<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%	→				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010									
	45.3%	→				xx.x%									
CCA/UNDAF			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>45.3%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	45.3%	→				xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
45.3%	→				xx.x%										
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">→</td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	→				xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	→				xx.x%										

Méthodologie de calcul de l'indicateur

La **Sévérité de la pauvreté** dérive de l'application de la formule de P_α , indice de pauvreté développé par Foster, Greer et Thorbecke (1984). La formule générale de P_α est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha$$

Où les individus sont classés en ordre croissant, à partir du plus pauvre ($i=1$) au plus riche ($i=n$, où n est la population totale), où q est le nombre d'individus considérés comme pauvres, et α est un paramètre représentant l'importance placée sur le bien-être des plus pauvres parmi les pauvres.

La **sévérité de la pauvreté** correspond à $\alpha = 2$ dans la formule de P_α . Ainsi P_2 , profondeur de la pauvreté s'obtient par la formule ci-dessous :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^2$$

Sources des données de base

SOURCE	NATURE / PRODUCTEURS	Données de base	
		Dépenses des ménages	Prix à la consommation (y compris régionaux)
ADMINISTRATIVE	NATURE	-	-
	PRODUCTEUR	-	-
COLLECTE COURANTE	NATURE	• Statistiques sanitaires	-
	PRODUCTEUR	DEP/SANTE	-
ENQUETE PERIODIQUE	NATURE	Enquêtes prioritaires 94 et 98	Enquête mensuelle sur les prix
	PRODUCTEUR	INSD	INSD

Niveau de désagrégation

Variables pour lesquelles l'indicateur est calculé :

✓ Ensemble de la population,	✓ Niveau d'instruction du chef de ménage,
✓ Régions économiques, Ouaga, Bobo, autres	✓ Type de ménage (monogame, polygame, etc.)
✓ Milieu de résidence (urbain/rural),	✓ Sexe de l'individu et du chef de ménage,
✓ Groupe socio-économique du chef de ménage,	✓ Taille du ménage

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

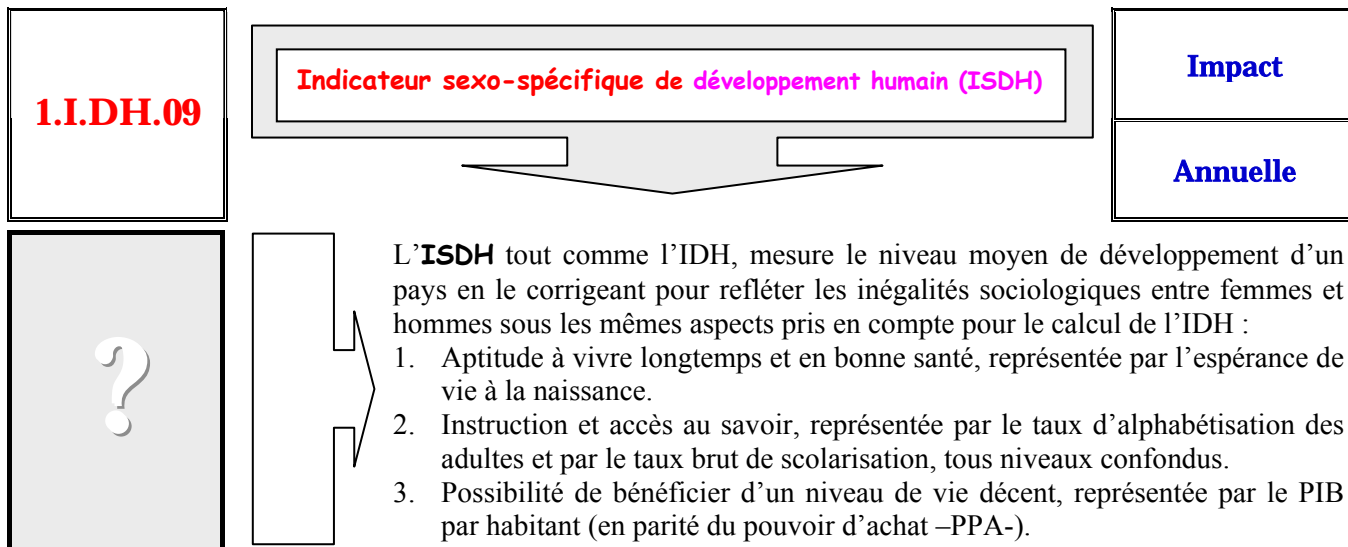
--

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

--

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR						
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)			
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE			1998	2001 2002 2003	2010 xx.x% → xx.x%
	CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités		1998	2001 2002 2003	2010
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			1998	2001 2002 2003	2010 xx.x%
	CCA/UNDAF			1998	2001 2002 2003	2010 xx.x%
	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE			1998	2001 2002 2003	2010 xx.x%

Méthodologie de calcul de l'indicateur

ISDH = $\frac{\text{Indice d'espérance de vie} + \text{Indice de niveau d'instruction} + \text{Indice de PIB}}{3}$

La formule générale de calcul de chacun des trois indices est la suivante : $\frac{\text{Valeur constatée} - \text{valeur min}}{\text{Valeur max} - \text{valeur min}}$

Avec :

		Valeur maximale	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance (en années)	Population féminine	87,5	27,5
	Population masculine	82,5	22,5
Taux d'alphabétisation des adultes (en %)	-	100	0
Taux brut de scolarisation combiné (en %)	-	100	0
PIB par habitant (en PPA)	-	40 000	100

1. **CALCUL DE L'INDICE D'EGALITE DE LA REPARTITION POUR L'ESPERANCE DE VIE (IE_{0C})**

$$IE_{0C} = \frac{IE_{OF} - 27,5}{87,5 - 27,5} * pf + \frac{IE_{OH} - 22,5}{82,5 - 22,5} * ph$$

Avec :

IE_{OF} = Indice d'espérance de vie des populations féminines ;
 IE_{OH} = Indice d'espérance de vie des populations masculines ;
 Pf = proportion de femmes dans la population totale ;
 Ph = proportion d'hommes dans la population totale.

2. **CALCUL DE L'INDICE D'EGALITE DE LA REPARTITION POUR LE NIVEAU D'INSTRUCTION**

$$INIC = \left\{ Pf : (INI_f^{-1}) + Ph (INI_h^{-1}) \right\}^{-1}$$

INIf = Indice du niveau d'instruction des populations féminines
 INIh = Indice du niveau d'instruction des populations masculines
 Pf = proportion de femmes dans la population totale ;
 Ph = proportion d'hommes dans la population totale

L'indice du niveau d'instruction s'obtient en faisant la moyenne pondérée de l'indice d'alphabétisation des adultes (poids 2/3) et de l'indice de scolarisation (poids 1/3).

3. **CALCUL DE L'INDICE DU PIB**

$$INRC = \left\{ Pf : (INR_f^{-1}) + Ph (INR_h^{-1}) \right\}^{-1}$$

INRf = Indice de revenu pour les populations féminines
 INRh = Indice de revenu pour les populations masculines
 Pf = proportion de femmes dans la population totale ;
 Ph = proportion d'hommes dans la population totale.

L'indice du revenu estimé du travail est corrigé (en PPA). Le revenu intervient dans l'IDH afin de rendre compte de tous les aspects du développement humain qui ne sont pas représentés par la longévité, la santé et l'instruction. Son montant est corrigé parce qu'un revenu illimité n'est pas nécessaire pour atteindre un niveau de développement humain acceptable. Le calcul s'effectue à partir du logarithme du revenu.

$$\text{Indice du PIB} = \frac{\text{Log (revenu estimé du travail (PPA)) - log (100)}}{\text{Log(40000) - Log(100)}}$$

Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES
Espérance de vie à la naissance	INSD	Recensements de la population
Taux d'alphabétisation des adultes	INSD, INA	RGPH, EP I et II, ED 91, EDS
Taux brut de scolarisation du primaire	DEP/MEBA	Enquête annuelle
Taux brut de scolarisation du secondaire	DEP/MESSRS	Enquête annuelle
Taux brut de scolarisation du supérieur	DEPMESSRS	Enquête annuelle
Population scolarisable (primaire, sec. Supérieur)	INSD	Recensement de la population
Produit intérieur brut	INSD, CPCSM	Compte nationaux et projections (modèle IAP -Instrument automatisé de prévision-)

Niveau de désagrégation

✓ Ensemble de la population

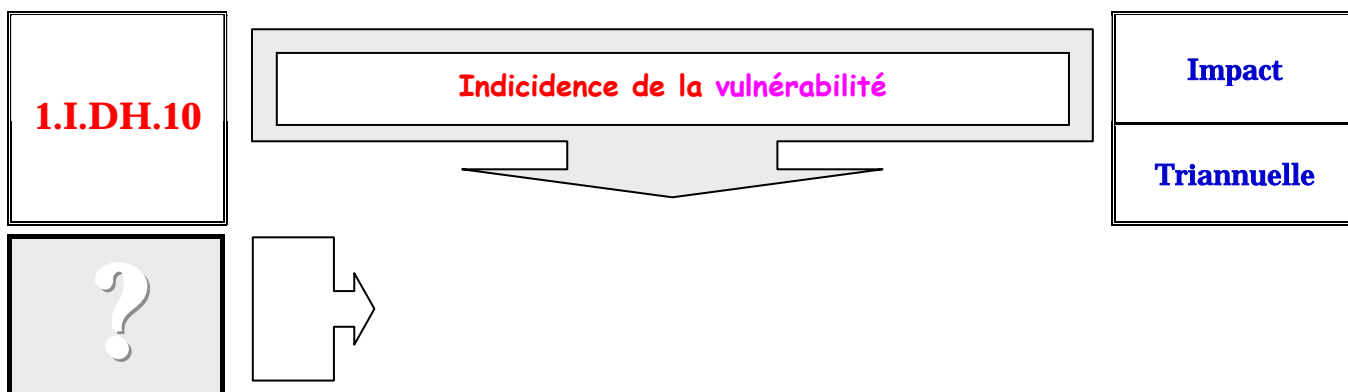
✓ Province

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

L'estimation de l'espérance de vie à la naissance est faite sur la base de la grille de l'UNICEF qui présente pour chacune des trente anciennes provinces, les populations des classes d'âge de 0 – 1 an ; 1-5 ans ; 5-15 ; 45 ans et +. La grille fournit également le taux de mortalité générale de la population qui permet de faire une approximation de la population théorique subissant le phénomène de la mortalité. Une estimation des espérances de vie est alors réalisée et subit un lissage autour de la moyenne nationale (52,2 ans). L'espérance de vie en milieu urbain est de 56,1 ans est affectée au Kadiogo et au Houët. Quant à l'estimation du revenu provincial, trois variables sont prises en compte. Il s'agit de la population active et les produits intérieurs bruts agricoles, industriels et de service.

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration**Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur**

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :



REFERENTIELS OU ELEMENTS D'ATTACHE DE L'INDICATEUR																
CADRE DE REFERENCE		OBJECTIF GENERAL	Objectif Spécifique Mesurable (OSM)													
N A T I O N A L	PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA SANTE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>xx.x%</td> <td colspan="4">—————></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	xx.x%	—————>				xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
xx.x%	—————>				xx.x%											
CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CSLP)	Lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td colspan="6">—————></td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	—————>					
1998	2001	2002	2003		2010											
—————>																
I N T E R N A T I O N A L	UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE			<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td colspan="4">—————></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	—————>					xx.x%
	1998	2001	2002	2003		2010										
	—————>					xx.x%										
CCA/UNDAF				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td colspan="4">—————></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	—————>					xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
—————>					xx.x%											
OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DU MILLENAIRE				<table border="1"> <tr> <td>1998</td> <td>2001</td> <td>2002</td> <td>2003</td> <td></td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td colspan="4">—————></td> <td></td> <td>xx.x%</td> </tr> </table>	1998	2001	2002	2003		2010	—————>					xx.x%
1998	2001	2002	2003		2010											
—————>					xx.x%											

Méthodologie de calcul de l'indicateur



Sources des données de base

INDICATEUR/VARIABLE	PRODUCTEUR	SOURCE DES DONNEES

Niveau de désagrégation

<input checked="" type="checkbox"/> Ensemble de la population	<input checked="" type="checkbox"/> Province
---	--

Ajustements apportés aux sources statistiques et procédures d'Estimation

Observations générales ; Insuffisances actuelles de l'indicateur ; projets d'amélioration

Correspondant ONAPAD à contacter pour les mises à jour de l'indicateur

Félix BONKOUNGOU ; Direction des Statistiques Générales, INSD, 01 BP 374 Ouagadougou 01 ;
 Téléphone : (226) 32 40 45 ; Fax : (226) 00 00 00 ; Email :